



Question concernant un laboratoire

Par **katya**, le **17/04/2008** à **13:09**

Bonjour,

J'ai effectué des examens au laboratoire dans la commune où je vis, 15 jours après, je reçois une facture de près de 200 euros d'un laboratoire extérieur à celui où j'ai fait mes analyses.

Ne doivent pas me tenir informer avant les examens qu'ils sont payants?

Suis-je obligé de payer?

dans ce cas que puis-je faire et qui est mis en cause?

Le laboratoire où j'ai fait mes analyses ou le laboratoire extérieur?

En plus le directeur du laboratoire de ma commune me dit qu'apparemment j'ai été avertie et qu'il est noté dans mon dossier. Mais c'est faux que puis-je faire?